



COMMUNIQUE

Paris, le 26 août 2025

Compte rendu de l'audience avec Laurent Marcangeli « Une audience lunaire »

Etaient présents : le directeur de cabinet Arnaud LACAZE et la conseillère du dialogue social Marie GALOO PARCOT

Pour FO : Christian GROLIER, Didier BIRIG, Dominique REGNIER

Cette audience à l'initiative du ministre a tourné court.

Tout en nous remerciant d'être venus après la conférence de presse du Premier ministre la veille, le ministre a annoncé que le Gouvernement « sauterait » le 8 septembre prochain suite aux annonces de nombreux partis politiques de ne pas lui accorder leur confiance.

Le ministre a ensuite expliqué qu'il avait tenté d'obtenir des arbitrages favorables, notamment sur une revalorisation de la grille indiciaire, mais qu'ils avaient tous été rejetés par Matignon et Bercy.

Pire, à notre demande concernant le fait que les femmes enceintes obligées de se mettre en congé maladie ordinaire en raison de leur grossesse ne subissent pas l'abattement de 10% de leur rémunération, il nous a répondu que le Premier ministre avait refusé d'intégrer cette possibilité dans le projet de Loi de Finances 2026.

La proposition du Gouvernement consistait à rallonger le congé de grossesse pathologique de 7 jours (il est de 4 semaines maximum aujourd'hui). Mais même pour cette situation, le Premier ministre a refusé d'intégrer cet amendement dans le projet de Loi de Finances.

La fin annoncée de ce gouvernement par le ministre Marcangeli sonne également le glas des projets de finances et de financement de la sécurité sociale pour 2026.

Si, effectivement, le Gouvernement Bayrou n'a pas le vote de confiance le 8 septembre prochain, un nouveau Gouvernement sera nommé et il faut souhaiter que d'autres projets de finances soient proposés.

On ne peut pas ignorer également la possibilité pour le chef de l'État de dissoudre à nouveau l'Assemblée nationale.

Nouveau gouvernement, nouvelle Assemblée nationale, au final peu importe car nous continuons et continuerons de combattre ces politiques d'austérité imposées par la Commission européenne, par tous les moyens, y compris par la grève.